



# A vos cultures

N° 16 – 25 mai 2022

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°16.

Conseils service Agronomie

Conseils service Agronomie

**A RETENIR :** Les cultures souffrent des conditions sèches et caniculaires de ce mois de mai. Les précipitations orageuses significatives de ces derniers jours ont été malheureusement trop peu nombreuses.

**Blé :**

Une protection fongicide doit être en place dans la plupart des parcelles.  
Le risque fusariose reste faible à moyen selon les précédents.

**Orge et triticale :**

La protection fongicide doit être en place.

**Tournesol :** Nombreuses parcelles observées lors de nos tours de plaine. Pression pucerons parfois importante. Progression des auxiliaires. Surveillez vos parcelles et intervenir si nécessaire.

**Maïs :** faible pression des ravageurs de début de cycle

## BLE

**STADES** : De gonflement à épiaison en altitude et début à fin floraison en plaine.

### Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
ARCACHON	3		6	7	6	5
DIAMENTO	3	6	5,5	6	7	5
GRAVURE	6	6	6,5	5	7	5
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	(6)	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	(6)	6	5,5	4	(7)	(5)
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
RUBISKO	2	6	5	7	7	5
SY ADMIRATION	6	3	5	7	6	6,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

**Notes maladies** : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

### SEPTORIOSE et ROUILLE JAUNE

**La protection fongicide du feuillage doit avoir été mise en place dans la plupart des situations idéalement au stade dernière feuille étalée.**

### FUSARIOSES DES EPIS :

Le risque de contamination par les fusarioses dépend des conditions climatiques et notamment du cumul de précipitations autour de la floraison (+/-7 jours). Les Fusarium, responsables de l'accumulation de mycotoxines DON et de pertes de rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 19 et 29°C tandis que les Microdochium, qui ne produisent pas de DON mais peuvent être responsables de forts impacts sur le rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 12 et 21°C. Pour le développement des Fusarium, le précédent, la gestion des résidus et la sensibilité des variétés définissent le risque agronomique. Celui-ci est maximal pour des variétés sensibles ou des blés implantés après maïs sans broyage et enfouissement des cannes.

Les parcelles non irriguées qui sont actuellement à floraison sont dans la tranche de cumuls de pluies sur -7j/+7j malheureusement de moins de 10 mm ou de 10 à 40 mm (prévisions à 5j comprises). Cela doit être pris en compte dans l'évaluation du risque de chaque parcelle, également fonction de la sensibilité de la variété et de la gestion des résidus.

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/- 7 jours)		
				<10	10-40	>40
 Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1			
		Moyennement sensibles	2			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
	Moyennement sensibles	3				T
		Sensibles	3			T
 Betteraves, pomme de terre, soja, autres	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
	Moyennement sensibles	2				
		Sensibles	4		T	T
 Maïs et sorgho fourrages	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4			T
		Peu sensibles	4		T	T
	Moyennement sensibles	5		T	T	T
		Sensibles	6	T	T	T
 Maïs et sorgho grains	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4			T
		Peu sensibles	5		T	T
	Moyennement sensibles	6		T	T	T
		Sensibles	7	T	T	T

**Pour les parcelles au stade début floraison cette semaine,** au vu des conditions météorologiques actuelles prenant en compte les cumuls de précipitations depuis les sept derniers jours et ceux à venir, nous vous proposons différentes stratégies :

**Parcelles irriguées et/ou ayant bénéficié d'un cumul de pluie de plus de 10 mm durant les derniers jours avec précédents maïs ou sorgho sans labour (ou secteurs avec forte proportion de semis de blé et de maïs sans labour) intervenir début floraison avec :**

**PROSARO/PIANO 1 I** (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 46 €

**Parcelles non irriguées avec stress hydrique marqué et n'ayant pas bénéficié d'un cumul de pluie de plus de 10 mm durant les derniers jours avec précédents maïs ou sorgho sans labour (ou secteurs avec forte proportion de semis de blé et de maïs sans labour) intervenir début floraison avec :**

**PROSARO/PIANO 0.6 à 0.8 I** (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 46 €

**Parcelles avec autres précédents (et secteurs avec faible proportion de semis de blé de maïs sans labour). Dans ce cas, seules les parcelles bénéficiant d'une irrigation régulière avec une variété sensible ou assez sensible (note fusariose < 5,5) peuvent justifier une intervention avec soit :**

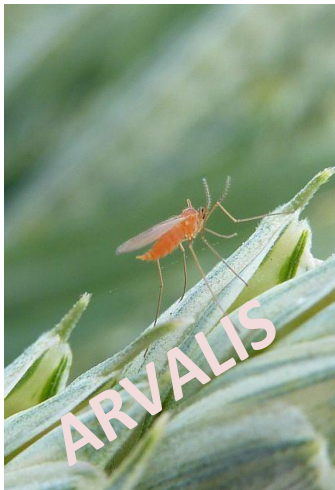
**BALMORA 1 I** (tébuconazole 250 g/l) 16 €

Ou

**PROSARO/PIANO 0.6 I** (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 28 €

**Sur le volume de bouillie, 150 l/ha est le minimum à respecter pour assurer une couverture optimale de l'épi, et ce, quel que soit le type de buse utilisé ou l'adjuvant extemporané.**

**CECIDOMYIE ORANGE** : L'épiaison marque le début de la phase de risque du blé vis-à-vis de la cécidomyie. **Il est important d'installer les cuvettes jaunes dans les parcelles pour débuter la surveillance.**



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : La cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. **Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts.** Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle. Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer ; citons par exemple les variétés FILON, KWS ULTIM, OREGRAIN, PILIER, PRESTANCE, PROVIDENCE, RUBSKO, SY ADMIRATION et TENOR.

Les symptômes, la grille de risque et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Cécidomyie orange du blé » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Observation et seuil de nuisibilité : Le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observer le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En termes de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, une larve/épi correspond à une perte d'1ql/ha.

Cette semaine sur 5 parcelles équipées de cuvette jaune, 2 parcelles du Puy de Dôme signalent des captures cf. BSV de cette semaine. Le risque reste modéré.

## **ORGE D'HIVER**

Les stades observés cette semaine dans l'Allier sont compris entre début épiaison à grain formé.

**La protection fongicide doit être en place.**

## **TRITICALE**

La plupart des parcelles dans l'Allier se trouvent au stade épiaison floraison.

**La protection fongicide doit être en place.**

## TOURNESOL

Stade 4 à 10 feuilles avec un développement rapide des stades.

### PUCERONS VERTS :

Depuis deux semaines, des pucerons verts sont observés dans la plupart des parcelles.

Ci-dessous article source et consultable sur le site Terres Inovia [https://www.terresinovia.fr/-/pucerons-sur-tournesol-une-pression-inedite-qui-s-intensifie-ces-derniers-jours-?utm\\_source=NEWSLETTER&utm\\_medium=EMAIL&utm\\_campaign=ZONE\\_SUD\\_AURA\\_CO\\_irrigation\\_TO\\_pucerons\\_20220517&utm\\_term=TOURNESOL](https://www.terresinovia.fr/-/pucerons-sur-tournesol-une-pression-inedite-qui-s-intensifie-ces-derniers-jours-?utm_source=NEWSLETTER&utm_medium=EMAIL&utm_campaign=ZONE_SUD_AURA_CO_irrigation_TO_pucerons_20220517&utm_term=TOURNESOL)

**Stade de sensibilité : Le tournesol est sensible de la levée jusqu'à la formation du bouton floral**

Le puceron vert peut coloniser les cultures de tournesol plus ou moins précocement selon les années. Sa nuisibilité varie selon le stade de la plante : plus il arrive sur des tournesols à des stades jeunes et plus on considère que son impact est potentiellement important : dès le dégagement du bouton floral, les pertes deviennent négligeables.

**Symptômes : ne pas confondre plantes crispées et plantes frisotées** La crispation des feuilles entraîne à la fois une moindre activité photosynthétique et une augmentation du risque sclérotinia du bouton (rétention d'humidité favorable à la germination des spores).



Plantes normales



Plantes frisotées



Plantes crispées

Source Terres Inovia

### **Faire équipe avec les auxiliaires qui sont en augmentation cette semaine et attendre que le seuil d'intervention soit dépassé**

Les pucerons ont de nombreux prédateurs souvent actifs très tôt au cours du cycle de la plante : coccinelles, syrphes, chrysopes, punaises...

Les auxiliaires aident à la maîtrise des pucerons s'ils sont présents en nombre suffisant.

- Pour permettre l'installation des auxiliaires et profiter de leur action, il est important de tolérer la présence de pucerons jusqu'au dépassement du seuil de traitement.
- Vérifier la présence des auxiliaires avant toute intervention insecticide.

**Seuil de traitement : plus de 10 % de plantes crispées :** Si l'on observe moins de 10 % de plantes crispées, revenir dans la parcelle tous les 3-4 jours : l'attaque peut péricliter ou s'intensifier rapidement. Dans le cas où l'on est à moins de 10 % de plantes frisottées, revenir 8 jours après, les pucerons ne faisant que commencer à s'installer

### **Quelle solution insecticide privilégier ?**

Les solutions disponibles pour lutter contre les pucerons au printemps sont des pyréthrinoïdes ou des associations pyréthrinoïde/pirimicarbe comme KARATE K ou MAVRIK JET. Lire attentivement les étiquettes car les pyréthrinoïdes ou associations ne sont pas tous autorisés sur pucerons et ne bénéficient pas forcément d'une mention abeilles floraison ou production d'exsudats. Pour ne citer qu'un exemple, MAVRIK JET, en l'absence d'abeilles, est autorisé contre les pucerons en floraison de la féverole contrairement à KARATE K.

- **Les pyréthrinoïdes agissent par contact et ingestion** et protègent les organes présents au moment de l'application.
- **Dans les associations pyréthrinoïdes/pirimicarbe**, le pirimicarbe qui agit également par contact et ingestion est aussi translaminaire et agit également par vapeur ; il permet donc d'atteindre des pucerons cachés par exemple dans les boutons floraux des pois et pas directement atteignables par la pulvérisation. Par son action translaminaire, le pirimicarbe est également plus efficace que des pyréthrinoïdes sur des manchons de pucerons noirs en féverole ou pucerons cendrés en colza. L'action choc de ces associations est donc renforcée comparée à un pyréthrinoïde seul. Mais comme pour les pyréthrinoïdes les organes néoformés ne sont pas protégés. En d'autres termes si le vol des pucerons persiste et que la culture forme de nouveaux organes ceux-ci peuvent être colonisés par de nouvelles arrivées.

### **Nombreuses sont les cultures actuellement en fleurs, respectez la nouvelle réglementation.**

Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer les insecticides durant la floraison ou en période de production d'exsudat, à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (F, PE, FPE). Attention, les applications bénéficiant d'une mention abeilles doivent toujours se faire en dehors de la présence des abeilles. Le nouvel arrêté (20 novembre 2021) encadre les horaires d'application : dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil.

## **MAÏS**

Six parcelles sur quinze déclarées ont fait l'objet d'observations cette semaine. Les stades sont compris entre 7 et 8 feuilles dans le réseau.

Les ravageurs de début de cycle sont restés discrets cette année cf. BSV de cette semaine.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
[https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2888370&tx\\_news\\_pi1%5Bnews%5D=41321&tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=53dbb325bca589cf2eb215d1de19fd5f](https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2888370&tx_news_pi1%5Bnews%5D=41321&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=53dbb325bca589cf2eb215d1de19fd5f)
- et pour toutes autres informations  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/>

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
"Développement agricole et rural"*